



Conseil d'administration du 19 novembre 2020

Délibération n° 2020/76

Objet : Présentation de la cartographie des risques 2020

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 9,

Vu la circulaire DB/DGFIP du 24/08/2016 relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'État,

Vu le rapport de présentation du Directeur Général

Sur proposition du Président,

Le Conseil d'Administration :

- Prend acte de la présentation de la cartographie des risques 2020.

Le Président du Conseil d'Administration



Valentin JOSSE

Reçu en préfecture le

Préfecture de la Vendée
BRCTAJ

24 NOV. 2020

COURRIER ADMINISTRATIF